



Maitre d'Ouvrage :
Maire de la commune de DZENG

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-DZENG/CIPM/2026 DU
30/09/2026 POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE : DZENG(CARREFOUR
CEMAC) - MINDASSI - MEBENGADZOMO- CARREFOUR ATEGA, SUR LA R0104
L=12Km. DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,
REGION DU CENTRE.**

ADDITIF N°06 PORTANT SUR

Au lieu de (ancien/old)	Lire plutôt (nouveau/new)
13. <u>Remise des offres</u> (au niveau de l'AAO et RPAO) : Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DZENG, au plus tard le 26/10/2026 à 12 heures 00 minute précises..	13. <u>Remise des offres</u> (au niveau de l'AAO et RPAO): Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DZENG, au plus tard le 29/10/2026 à 12 heures 00 minute précises.
15. <u>Ouverture des offres</u> : L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle des actes de la Mairie de DZENG, le 26/10/2026 à 13 heure 00 minute précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de DZENG(CIPM/C-DZENG), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés (même en cas de groupement) et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.	15. <u>Ouverture des offres</u> : L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle des actes de la Mairie de DZENG, le 29/10/2026 à 13 heure 00 minute précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de DZENG(CIPM/C-DZENG), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés (même en cas de groupement) et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
16. <u>Critères d'évaluation des offres</u> : A. Critères éliminatoires : a. <u>Offre Administrative</u> 1) Dossier administratif incomplet et/ou pièces non conforme, 48 heures après l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission) ; 2) Absence de la caution de soumission timbré aux tarifs en vigueur accompagné de son récépissé de	16. <u>Critères d'évaluation des offres</u> : A. Critères éliminatoires : a. <u>Offre Administrative</u> 1) Dossier administratif incomplet et/ou pièces non conforme, 48 heures après l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission) ; 2) Absence de la caution de soumission timbrée aux tarifs en vigueur accompagné de son récépissé de

- consignation délivré par la caisse des dépôts et consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- 3) Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièces falsifiées ;
 - 4) Absence de l'attestation de catégorisation ;

b. Offre technique

- 1)-Dossier technique incomplet ou pièce non conforme ;
- 2)-Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièces falsifiées ;
- 3)-Non satisfaction d'au moins 12 critères essentiels sur l'ensemble des 16 critères essentiels soit 75%.
- 4)-Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- 5)-Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier au cours des 03 dernières années ;
- 6)-Absence de la déclaration d'engagement aux respects des clauses environnementales et sociales datée et signée.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés ;
- 3) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- 4) Modification d'une quantité du DAO

B. Critères essentiels des offres techniques :

- L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumé ci-après et détaillé dans le DAO (RPAO) :
- a) Le personnel (06 critères) ;
 - b) Les références du soumissionnaire (03 critères) ;
 - c) Le matériel à mobiliser (03 critères) ;
 - d) La visite des lieux (02 critères) ;
 - e) La compréhension du projet et Présentation de l'Offre (01 critères) ;
 - f) La capacité financière (01 critère).

Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif (au niveau du RPAO)

- La copie certifiée de l'attestation de catégorisation ou le récépissé de dépôt de la démarche de catégorisation.

- consignation délivré par la caisse des dépôts et consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- 3) Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièces falsifiées ;
 - 4) Absence de l'attestation de catégorisation dans le BTP (Sous-secteur des Routes) ;

b. Offre technique

- 1)-Dossier technique incomplet ou pièce non conforme ;
- 2)-Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièces falsifiées ;
- 3)-Non satisfaction d'au moins 09 critères essentiels sur l'ensemble des 12 critères essentiels soit 75%.
- 4)-Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- 5)-Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier au cours des 03 dernières années ;
- 6)-Absence de la déclaration d'engagement aux respects des clauses environnementales et sociales datée et signée
- 7)-capacité financière à hauteur de 30.000.000 (trente millions) francs CFA.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés ;
- 3) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- 4) Modification d'une quantité du DAO

B. Critères essentiels des offres techniques :

- L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le DAO (RPAO) :
- a) La visite des lieux (02 critères) ;
 - b) La compréhension du projet et Présentation de l'Offre (10 critères) ;

Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif (au niveau du RPAO)

- La copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation dans le BTP (Sous-secteur des Routes).

2.5 Capacité de financement : (au niveau du RPAO)
Le soumissionnaire joindra une attestation de sa (ses) banque(s) donnant la preuve qu'il peut se procurer ou qu'il a à sa disposition des liquidités, des lignes de crédit et autres moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins de financements nécessaires à l'exécution des travaux à hauteur de 50.000.000 (cent millions) francs CFA.

2.5 Capacité de financement : (au niveau du RPAO)
Le soumissionnaire joindra une attestation de sa (ses) banque(s) donnant la preuve qu'il peut se procurer ou qu'il a à sa disposition des liquidités, des lignes de crédit et autres moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins de financements nécessaires à l'exécution des travaux à hauteur de 30.000.000 (trente millions) francs CFA.

Au lieu de (ancien/old)

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

ENTREPRISE: B.P.:

1. Critères d'évaluation des offres :

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Dossier administratif incomplet et/ou pièces non conforme, 48 heures après l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission) ;
- 2) Absence de la caution de soumission timbré aux tarifs en vigueur accompagné de son récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- 3) Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièces falsifiées.

b. Offre technique

- Dossier technique incomplet ou pièce non conforme ;
- Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièces falsifiées;
- Non satisfaction d'au moins **12 critères essentiels sur l'ensemble des 16 critères essentiels soit 75%.**

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés;
- 3) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois. Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification e tout document présentant un caractère douteux.

B. Critères essentiels des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumé ci-après et détaillé dans le DAO (RPAO) :

- a) Le personnel (**06 critères**) ;
- b) Les références du soumissionnaire (**03 critères**) ;
- c) Le matériel à mobiliser (**03 critères**) ;
- d) La visite des lieux (**02 critères**) ;
- e) La compréhension du projet et Présentation de l'Offre (**01 critères**) ;
- f) La capacité financière (**01 critère**).

NB : En cas de catégorisation de l'entreprise, les critères Personnel d'encadrement, Références de l'entreprise et Matériel à mobiliser sont directement attribués à l'entreprise.

A - PERSONNEL D'ENCADREMENT (08 critères)

- Conducteur des Travaux :

Ingénieur des Travaux de Génie Civil (Bac + 3 minimum) ayant au moins cinq (05) années d'expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics, et ayant effectué au moins deux (02) projets ce poste dans le domaine de la construction, de la réhabilitation, de l'ouverture, de l'aménagement ou de l'entretien des routes ou des travaux routiers similaires (joindre curriculum vitae signé et daté par le candidat, une copie certifiée conforme du diplôme signée par l'Autorité Administrative, une attestation de présentation de l'original du diplôme, une photocopie certifiée de la CNI et une attestation de disponibilité signé et daté du candidat) ;

- Chef de Chantier

Technicien Supérieur de Génie Civil ou Ingénieur de Génie Civil, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics et ayant effectué au moins deux (02) projet au poste de chef chantier dans le domaine de la construction, de la réhabilitation, de l'ouverture, de l'aménagement ou de l'entretien des routes ou des travaux routiers similaires (joindre curriculum vitae signé et daté par les candidats, une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé signée par l'Autorité Administrative, une attestation de présentation de l'original du diplôme, une photocopie certifiée de la CNI ainsi qu'une attestation de disponibilité signée et daté du candidat) ;

- Responsable Administratif :

Bachelier ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale (joindre curriculum vitae signé et daté par le candidat, une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé signée par l'Autorité Administrative, une attestation de présentation de l'original du diplôme, une photocopie certifiée de la CNI et une attestation de disponibilité signée et daté du candidat).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré à l'évaluation que si les pièces justificatives exigées, datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel, sont fournies et signées.

PERSONNELS	CRITERES DE NOTATION	OUI	NON
Conducteur des Travaux	Expérience		
	Pièces requises		
Chef de chantier	Expérience		
	Pièces requises		
Responsable Administratif	Expérience		
	Pièces requises		
TOTAL			

NB : La rubrique 01. (Conducteur des travaux) correspond à 04 critères au prorata de l'expérience et des pièces.

B –Références (03 critères)

Critères	Evaluation		Observations
	oui	non	
Chiffre d'affaires cumulé d'au moins cent millions (100.000.000) francs CFA au cours des trois dernières années (2023-2025). Joindre extraits des marchés, premières et dernières page et PV de réception provisoire ou définitive.			
Références générales et particulières de l'Entreprise dans les domaines des marchés publics et des BTP au cours des	Justifier de la réalisation de projets d'au moins Trente millions (30.000.000) CFA TTC dans les BTP en général.		

trois dernières années (2023-2025). Joindre extraits des marchés, premières et dernières page et PV de réception provisoire ou définitive.	Justifier de la réalisation de projets d'au moins trente millions (30.000.000) CFA TTC dans les routes ou ouvrages d'art.			
---	---	--	--	--

C- MATERIELS (03 critères)

NB : Le candidat doit justifier la possession **en propre ou en location** de l'ensemble du matériel dans chaque catégorie pour mériter le « OUI ».

MATERIEL		
TYPE DE MATERIEL	OUI	NON
01. Engins et matériel roulant (Une Pelle excavatrice - Une niveleuse - Un compacteur à rouleau vibrant - Un camion-benne - Un véhicule de liaison pick-up)		
02. Le matériel de génie civil (Une Moto pompe - Un Groupe électrogène)		
03. Le matériel de Topographie		
TOTAL		

NB : La rubrique 01. (Les engins et matériel roulants) correspond à 02 critères au prorata du nombre d'engin.

D- VISITE DES LIEUX (02 critères)

NB : Pour recevoir la cotation "OUI", le soumissionnaire doit avoir produit les documents ci-dessous demandés conformément au RPAO.

Documents à produire	OUI	NON
Attestation de visite des lieux avec prise de vu.		
Rapport de visite des lieux		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

E) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (01 critères)

Critère	Evaluation (oui ou non)	Observations
<i>Cette condition est remplie si au moins neuf (09) des dix (10) rubriques ci-après sont présentes :</i> 1) Installation de chantier, sécurisation du chantier ; 2) Méthodologie d'exécution et organisation ; 3) Planning d'exécution des travaux avec rendements d'exécution des tâches ; 4) Planning d'approvisionnement en matériaux ; 5) Contrôle interne ; 6) Utilisation de la main d'œuvre locale ; 7) Protection de l'environnement ; 8) Organigramme de chantier ;		

9) Preuves de l'acceptation des conditions du présent DAO par l'insertion des pièces ci-après paraphées à toutes les pages et signées à la dernière : a. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ; b. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières ; 10) Présentation des Offres en trois volumes avec séparation des pièces de chaque volume par des intercalaires en couleur.		
---	--	--

F- Capacité financière (01 critère)

Critère	Evaluation		Observations
	Oui	Non	
Le soumissionnaire devra justifier de la possession d'une somme de 20.000.000 (Vingt Millions) Francs CFA dans son compte bancaire ou une garantie de financement des travaux de ce montant présentée par une banque de 1 ^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances.			

TOTAL SUR 20 CRITERES : _____ SOIT _____ %

Lire plutôt (nouveau/new)

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

ENTREPRISE: _____ B.P.: _____

2. Critères d'évaluation des offres :

B. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 4) Dossier administratif incomplet et/ou pièces non conforme, 48 heures après l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission) ;
- 5) Absence de la caution de soumission timbrée aux tarifs en vigueur accompagné de son récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- 6) Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièces falsifiées ;
- 7) Absence de l'attestation de catégorisation dans le BTP (Sous-secteur des Routes);

b. Offre technique

- Dossier technique incomplet ou pièce non conforme ;
- Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièces falsifiées;
- Non satisfaction d'au moins **09 critères essentiels sur l'ensemble des 12 critères essentiels soit 75%**.
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier au cours des 03 dernières années ;
- Absence de la déclaration d'engagement aux respects des clauses environnementales et sociales datée et signée
- capacité financière à hauteur de 30.000.000 (trente millions) francs CFA.

c. Offre Financière

- 2) Offre financière incomplète ;
- 2) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés ;
- 3) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- 4) Modification d'une quantité du DAO

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois. Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification e tout document présentant un caractère douteux.

B. Critères essentiels des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiel résumé ci-après et détaillé dans le DAO (RPAO) :

- a) La visite des lieux (02 critères) ;
- b) La compréhension du projet et Présentation de l'Offre (10 critères) ;

NB : En cas de catégorisation de l'entreprise, les critères Personnel d'encadrement, Références de l'entreprise et Matériel à mobiliser sont directement attribués à l'entreprise.

A- VISITE DES LIEUX (02 critères)

NB : Pour recevoir la cotation "OUI", le soumissionnaire doit avoir produit les documents ci-dessous demandés conformément au RPAO.

Documents à produire	OUI	NON
Attestation de visite des lieux avec prise de vu.		
Rapport de visite des lieux		

B-Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (10 critères)

Critère	Evaluation (oui ou non)	Observations
11) Installation de chantier, sécurisation du chantier ; 12) Méthodologie d'exécution et organisation ; 13) Planning d'exécution des travaux avec rendements d'exécution des tâches ; 14) Planning d'approvisionnement en matériaux ; 15) Contrôle interne ; 16) Utilisation de la main d'œuvre locale ; 17) Protection de l'environnement ; 18) Organigramme de chantier ; 19) Preuves de l'acceptation des conditions du présent DAO par l'insertion des pièces ci-après paraphées à toutes les pages et signées à la dernière : c. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ; d. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières ; 20) Présentation des Offres en trois volumes avec séparation des pièces de chaque volume par des intercalaires en couleur.		

TOTAL SUR 12 CRITERES : _____ SOIT _____ %

FIN.

Fait à DZENG, le **19 OCT 2026**
Le Maire de la commune de DZENG

(Autorité Contractante)

Copies :

- ✓ DD/MINMAP/NS ;
- ✓ ARMP (Insertion au JDM) ;
- ✓ Maire commune de DZENG
- ✓ Pdt/CIPM/NS
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.



Mme Monique épouse Nkamgna